
Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement
Direktion für Raumentwicklung, Infrastruktur, Mobilität und Umwelt

District de la Gruyère
Commune de Bas-Intyamon

SERVICE DES PONTS ET CHAUSSEES (SPC)
Route cantonale Axe 1000 Châtel-St-Denis – Bulle – Montbovon; PR 2650 + 180 m
Passerelle du Bugnon – Démolition de l'ouvrage

Mise à l'enquête publique

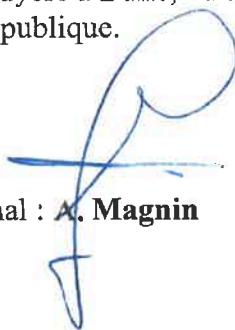
Conformément à l'art. 99 de la loi du 5 novembre 2021 sur la mobilité (LMob), le Service des ponts et chaussées met :

A l'enquête publique, le projet de démolition de la passerelle du Bugnon sur la route cantonale axe 1000 Châtel-St-Denis – Bulle – Montbovon, sur la commune de Bas-Intyamon.

Le dossier est déposé au SPC à Fribourg, à la Préfecture de la Gruyère à Bulle, et à l'administration communale de Bas-Intyamon où il peut être consulté **pendant un délai de 30 jours** durant les heures d'ouverture des bureaux (au SPC uniquement sur rendez-vous), à partir du **23 janvier 2026**.

Durant le délai d'enquête, quiconque est touché par le projet et a un intérêt digne de protection peut faire opposition.

Les oppositions ou les observations se feront par dépôt d'un mémoire motivé auprès du SPC, de la Préfecture de la Gruyère à Bulle, ou à l'administration communale de Bas-Intyamon pendant la durée de l'enquête publique.



L'Ingénieur cantonal : **A. Magnin**